

Châteaubriant le 22 mai 2023



Le Principal
Aux futurs Parents d'élèves
des classes de sixième.

Objet : Inscription en classe de sixième pour l'année scolaire 2023/2024.

Madame, Monsieur,

**Collège
Robert Schuman
CHATEAUBRIANT**

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription en classe de 6^{ème} pour la rentrée scolaire 2023, pour votre enfant, actuellement scolarisé dans une école du secteur géographique du Collège Robert Schuman.

Ce dossier ne sera validé qu'après réception des listes d'affectation transmises par la Directrice Académique de la DSDEN (et/ou des éventuels accords de dérogation si votre domicile est situé en dehors du secteur de recrutement du Collège Robert Schuman).

Dossier suivi par

Jérôme PAIRAUD
Principal

82, rue des Déportés
Résistants
B.P. 207
44146 CHATEAUBRIANT
Cedex

Tél. 02.40.81.22.65

Le dossier d'inscription, dûment rempli et signé, et accompagné des documents demandés devra être retourné au Collège Robert Schuman avant le vendredi 23 juin, par dépôt au Collège pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h/17h, mercredi 8h/12h) ou, en dehors de ces horaires, par dépôt dans la boîte aux lettres du collège.

(en cas d'impossibilité, prendre contact avec le Secrétariat du Collège Mme LECLERE : 02.40.81.22.65)

Horaires d'ouverture durant les congés

Les services administratifs seront ouverts au public jusqu'au jeudi 13 juillet, puis à partir du jeudi 24 août selon les horaires suivants : de 9 h/12h et 13h/16h.

La rentrée scolaire 2023 se déroulera le lundi 04 septembre à 8h, pour les classes de 6^{ème}. Les détails du calendrier de rentrée des premières semaines de l'année scolaire 2023-2024 seront communiqués fin août par courriel ou voie postale et sur le site du collège: <https://rschuman.loire-atlantique.e-lyco.fr>

IMPORTANT : Nous vous recommandons de nous indiquer une adresse mel en 1^{ère} page de ce dossier d'inscription et de consulter régulièrement votre messagerie ; le collège communique régulièrement par mel avec les familles.

Vous trouverez au dos de ce document un certain nombre d'informations pratiques ; nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de l'investissement plein et entier de l'équipe du Collège Robert Schuman au service de la réussite de vos enfants.

Jérôme PAIRAUD

TSVP

INFORMATIONS PRATIQUES

Le site du Collège et les ressources numériques :

Le site internet du collège diffuse des informations sur la pédagogie, la vie de l'établissement et des aspects pratiques à l'adresse : <https://rschuman.loire-atlantique.e-lyco.fr>

Vous y trouverez de très nombreuses ressources numériques nécessaires à la scolarité. En cas d'impossibilité d'accéder à cet espace numérique nous vous invitons à prendre contact avec le collège.

Secteur géographique :

La zone de recrutement géographique du Collège Robert Schuman est consultable sur le site du Conseil Départemental de Loire Atlantique ; elle comprend la partie nord-est de la ville de Châteaubriant ainsi que les communes de Soulvache, Fercé, Rougé, Ruffigné, Noyal sur Brutz, Soudan, Villepot, Juigné des Moutiers, Saint Julien de Vouvantes et La Chapelle Glain.

Transports scolaires :

Les renseignements et les demandes d'inscription pour les transports scolaires sont à effectuer sur le site : aleop.paysdelaloire.fr

Tarifs de la restauration scolaire :

A titre indicatif, en 2022/2023, pour les élèves non boursiers, le tarif de la restauration scolaire était de 174.90 euros au 1^{er} trimestre (septembre à décembre), de 141.90 euros au 2^{ème} trimestre et de 141.90 euros au 3^{ème} trimestre.

En cas de difficultés financières, des aides sont possibles en déposant une demande auprès de l'Assistante Sociale, tous les élèves doivent pouvoir déjeuner au self, il est donc essentiel de ne pas hésiter à effectuer ces démarches.

Demandes de bourses :

Des bourses de collèges peuvent être attribuées aux élèves scolarisés en collège en fonction des ressources des familles. Pour en bénéficier, il faut impérativement en faire la demande. Or chaque année, nous constatons malheureusement que, pour des raisons diverses, certaines familles qui pourraient prétendre à ces aides n'en font pas la démarche. Pour prévenir cette situation, le dossier de bourses sera systématiquement transmis à toutes les familles après la rentrée de septembre.

(Les demandes de bourses pourront être effectuées en ligne avec le compte e-lyco des parents).

Madame GERARD, Secrétaire de gestion de l'établissement (02 40 81 22 65), pourra vous apporter aide et information à ce sujet ; n'hésitez pas à l'interroger en cas de doute.

Santé :

L'Infirmière Scolaire, est présente au Collège le mardi et le jeudi toute la journée, le mercredi matin et le vendredi après-midi (elle intervient dans les écoles primaires du secteur le lundi et le vendredi matin)

En cas de maladie chronique de votre enfant, un Protocole d'Accueil peut être mis en place (P.A.I.) ; si votre médecin traitant le juge nécessaire, nous vous invitons à prendre contact avec l'infirmière afin d'étudier les mesures spécifiques à mettre en œuvre sur avis médical.

Assistante Sociale:

L'Assistante Sociale scolaire intervient dans l'établissement et peut accompagner les familles, si nécessaire. Des aides financières pour la demi-pension et les transports scolaires peuvent être accordées dans certaines situations. L'assistante sociale peut également aider à la constitution du dossier de bourses.

Orientation :

La Psychologue Education Nationale, spécialisée Conseil en Orientation, intervient auprès des élèves tout au long des quatre années de scolarisation au collège ; elle intervient également au Centre d'Information et d'Orientation de Châteaubriant (C.I.O. 02 40 81 14 09)

Carte d'identité :

Les délais d'obtention pouvant être très longs, nous vous recommandons de faire établir dès à présent une pièce d'identité pour votre enfant. Celle-ci lui sera nécessaire pour participer aux sorties ou voyages qui pourront être organisés au cours des quatre années de scolarisation.